

Les relations administratives entre le clergé indigène et les autorités en Égypte romaine
d'Auguste à Constantin¹



Thèse présentée par Carmen Messerer le Vendredi 26 Avril 2013

Jury :

Mme Anne Jacquemin, Professeur d'Histoire grecque à l'Université de Strasbourg
M. Paul Heilporn, Professeur de Papyrologie à l'Université de Strasbourg
Mme Françoise Labrique, Professeur d'Égyptologie à l'Universität zu Köln (ville de cotutelle)
M. Klaus Maresch, Privatdozent à l'Universität zu Köln
M. Bernard Legras, Professeur de Papyrologie à Paris I

¹ Photo prise dans : H. Willems, W. Clarysse, *Les Empereurs du Nil*, Louvain, 2000, p. 178, n° 255.

Résumé :

En 30 avant J.-C., l'Égypte devient une province de l'Empire romain. Le clergé joue un rôle non négligeable dans le pays. En effet, il légitime le pouvoir en place car ses membres accomplissent les rituels divins au nom du roi pour empêcher le monde de sombrer dans le chaos.

De ce fait, le groupe sacerdotal jouit de l'estime et du respect de la population. Certains membres de ce groupe, du fait de leur influence, ont pu pendant l'époque ptolémaïque fomenter des révoltes contre les Lagides. Étant donné la force vive que représente le clergé au sein de l'Égypte, plusieurs questions peuvent être posées :

Comment le groupe sacerdotal a-t-il réagi face aux nouveaux souverains romains ?

Comment les autorités romaines ont-elles considéré cet ensemble, qui pouvait constituer un danger tout en étant un soutien indispensable au pouvoir ?

Par ailleurs, le clergé égyptien est aux yeux des Romains les détenteurs de traditions étranges, voire ridicules, à leurs yeux. Quels ont été les relations entre deux entités si différentes ?

Ce sont les sources papyrologiques grecques qui ont été le matériau employé pour répondre à ces questions, dont la cible était principalement les relations administratives.